



La commune du Bouchage est particulièrement attentive à la protection des personnes les plus fragiles lors des épisodes de fortes chaleurs mais aussi de grand froid, d'épidémie ou de situation exceptionnelle. Dans le cadre de sa politique de prévention et de solidarité, elle dispose d'un registre communal des personnes vulnérables afin de pouvoir maintenir un contact avec les personnes inscrites et s'assurer de leur bien-être en cas de canicule ou de toute autre situation exceptionnelle. La mairie peut vous contacter et vous apporter aide et soutien.

L'inscription à ce registre est gratuite et entièrement volontaire. Elle peut être effectuée par la personne concernée ou par un proche, avec son accord.



Identité de la personne à inscrire

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Adresse électronique (facultatif) :



Situation de vie

Je vis :

☐ Seul(e)

☐ En couple

☐ Avec un proche

☐ Autre :



Personne à prévenir en cas de besoin

Nom et prénom :

Téléphone :

Lien avec la personne inscrite :

 Personne effectuant la demande (si différente de la personne concernée)

- ☐ La personne concernée
- ☐ Un membre de la famille
- ☐ Un voisin
- ☐ Un professionnel
- ☐ Autre :

Nom et prénom :

Téléphone :

 Déclaration

Je demande mon inscription sur le registre communal des personnes vulnérables de la commune du Bouchage.

J'ai été informé(e) que cette inscription est volontaire et que je peux demander à tout moment ma modification ou ma radiation du registre.

Les informations recueillies sont destinées exclusivement à permettre à la commune d'assurer un suivi et une veille en cas de déclenchement du Plan Canicule ou de toute autre situation exceptionnelle.

Fait à **Le Bouchage**, le / /

Signature de la personne concernée :

Signature du demandeur (si différente) :

 Retour du formulaire

Merci de retourner ce formulaire à :

Mairie du Bouchage
211 route des Corbassières
38510 LE BOUCHAGE

 **04 74 80 03 42**

 mairie.bouchage@gmail.com

Ou de le déposer directement à l'accueil de la mairie.